

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 février 2007
(convocation du 12 février 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Février Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|--|--|
| M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues | M. CORDOBA Aimé à Mme. ISTE Michèle |
| M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain (jusqu'à 10 h 30) | M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 00) |
| M. BRON J. Charles à Mme BOURRAGUE Chantal (jusqu'à 10 h 15) | Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques |
| Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain | Mme. DUMONT Dominique à M. JOUVE Serge |
| Mme. DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique | M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel |
| M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard | M. GRANET Michel à M. DAVID Alain |
| M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 45) | M JUNCA Bernard à M. DUPRAT Christophe |
| M. LABARDIN Michel à M. REBIERE André | M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia |
| M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques (jusqu'à 10 h 15) | M. MAMERE Noël à M. DANE Michel |
| M. MERCIER Michel à M. GOURGUES Jean-Pierre | M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max |
| M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy | M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel |
| M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude | M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle |
| M. VALADE Jacques à M. DUCHENE Michel (jusqu'à 10 h 30) | M. MOULINIER Max à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 00) |
| M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis | Mme PARCELIER Muriel à M. DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 00) |
| M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00) | M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas |
| M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain | M. PONS Henri à Mme BRUNET Françoise (jusqu'à 10 h 00) |
| M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain | M. QUANCARD Joël à Mme. PUJO Colette |
| M. CANIVENC René à M. QUERON Robert | M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent |
| Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BRACQ Mireille | M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert |
| M. CAZENAVE Charles à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 30) | Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. DARCHE Michelle |

LA SÉANCE EST OUVERTE

Cenon - Association Passage à l'Art - Organisation de la manifestation Bulles en Hauts de Garonne les 24 et 25 mars 2007 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 6^{ème} édition du festival annuel « Bulles en Garonne » sera organisé les 24 et 25 mars 2007 à Cenon. Cette manifestation, portée par l'association Passage à l'Art dans le cadre du Grand Projet de Ville, réunit les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont. Son principe est d'année en année, de faire se dérouler tour à tour ce festival sur les quatre communes du G.P.V. et d'ancrer ainsi cet évènement sur un territoire qui regroupe près de 70 000 habitants.

Le succès public de « Bulles en Hauts de Garonne » qui avait attiré en 2006 plus de 5400 visiteurs et accueilli quelques 80 auteurs, a conforté la position de ce festival comme un rendez-vous marquant parmi les manifestations organisées sur l'agglomération bordelaise.

L'Association Passage à l'Art a été créée courant 2005 et sa vocation première est développer des projets culturels intercommunaux en s'investissant dans leur pérennité.

L'objectif poursuivi est de donner le panorama le plus large possible de la production B.D actuelle et, pour ce faire, plus de 600 titres seront présentés lors de l'édition 2007. L'association accueillera encore cette année un plateau de 80 créateurs de bandes dessinées et de livres de jeunesse reconnus, et, parallèlement, elle favorisera l'ouverture au monde par la lecture des jeunes issus des quartiers. Elle entend ainsi afficher une politique culturelle intercommunale orientée vers la lecture publique qui favorise la proximité avec la population..

Aujourd'hui l'Aquitaine est devenue une véritable pépinière d'artistes, et, parmi les auteurs présents on trouvera des créateurs locaux.

Pour la seconde année, « Bulles en Garonne » va accueillir deux artistes en résidence qui feront découvrir l'un le métier de scénariste et l'autre celui d'illustrateur coloriste. L'organisation du Parcours BD en direction des jeunes sera reconduite avec l'ajout d'un parcours technique de la BD. Ce sont huit rencontres qui sont aussi prévues concernant environ plus de 2200 jeunes. Des expositions seront organisées dans les bibliothèques et les médiathèques municipales.

Des journées professionnelles de sensibilisation à l'univers de la BD seront organisées ainsi que huit expositions ludiques

Des rencontres/débats auront lieu sur des thèmes tels que les expériences du grand reporter à la création littéraire, du roman à la bande dessinée, de la BD polar, des bric à brac créatifs, les frères Luna qui transgressent les super héros américains, l'édition indépendante, le métier de traducteur.

Notre établissement public est sollicité pour reconduire son soutien financier à cette manifestation dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 155 900€ répartis comme suit :

| DEPENSES | € TTC | RECETTES | € TTC |
|------------------------------------|----------------|-------------------------|----------------|
| Parcours BD et expositions | 21 820 | Etat | 28 500 |
| Salaires et charges | 62 720 | Conseil Régional | 24 000 |
| Personnel temporaire | 11 350 | Conseil Général | 24 000 |
| Transports | 6 300 | Communauté Urbaine | 15 200 |
| Hébergement auteurs | 4 500 | Villes du GPV | 39 000 |
| Restauration | 5 550 | | |
| Dotation pour participation | 6 300 | Sponsors - Partenariats | 23 600 |
| Salon infrastructures et animation | 12 300 | Ventes | 1 600 |
| Communication | 16 990 | | |
| Autres charges | 8 070 | | |
| | | | |
| TOTAL | 155 900 | TOTAL | 155 900 |

La Communauté Urbaine soutient financièrement depuis 10 ans cette manifestation qui, initialement sous l'appellation BD en Bordelais, a, tour à tour, été portée par l'association Image et Bande Dessinée, la Ville d'Artigues et l'Association Préface. Le soutien de notre établissement public est à hauteur de 15 200€.

Compte - tenu de la notoriété de cet évènement intercommunal et de ses retombées en terme d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, ce soutien pourrait être reconduit en 2007 dans le cadre de la configuration nouvelle de cette manifestation.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 200€ à l'association Passage à l'Art pour l'organisation du Festival Bulles en Hauts de Garonne se déroulant à Cenon les 24 et 25 mars 2007.

-AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci- annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le Groupe des Elus communistes et Apparenté vote contre.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 février 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 MARS 2007**

PUBLIÉ LE : ?

M. JEAN-CHARLES BRON

